

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 5 janvier 1990
Vol. 24 n° 1 - 12 pages

L'agriculture canadienne changera

à lire en page 3

Résultats inespérés

à lire en page 8

Il ne reste que 354 jours avant NOËL

SOMMAIRE

5/1

• Edmonton

L'Alberta verse 130 000 $ au Centre culturel Marie-Anne Gaboury

par JACQUES BEAUPRÉ

Le Centre culturel Marie-Anne Gaboury a reçu un bon coup de pouce financier seulement quelques semaines après s'être vu refusé une subvention du Secrétariat d'État. Dans le cadre de son programme d'amélioration des établissements communautaires, le gouvernement de l'Alberta a versé une subvention de 129 930 $ aux promoteurs du Centre. Ce programme doté d'un fonds de 100 millions $ a été créé pour promouvoir la famille. Lors de la remise du chèque, le 21 décembre, le ministre John Gogo, a rappelé l'importance de la famille aux yeux du Premier ministre Don Getty et a déclaré qu'il «ne connaissait rien de mieux qu'un centre communautaire pour aider la famille».

Le Centre culturel Marie-Anne Gaboury qui ouvrira ses portes en février 1990 abritera plusieurs groupes francophones, dont la Société éducative du Projet conjoint, la Société Acadiennes de l'Alberta, l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta et la Société culturelle Mamowapik. Le Centre comprendra aussi des salles de réunion. Ce chèque de 129 930 $ servira à financer une partie des coûts d'achat et de rénovations du Centre qui sont évalués à plus de 750 000 $.

Un chèque qui fait sourire tout le monde. De gauche à droite: Suzanne Gagné de la Société éducative du Projet conjoint, Daniel Arseneault de la Société culturelle Mamowapik, le ministre de l'Éducation supérieure, John Gogo, le président du Centre Marie-Anne Gaboury, André Boudreau et Louis Côté de l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta.

Les subventions du programme d'amélioration et de construction d'établissements communautaires sont disponibles pour toutes les municipalités et groupes communautaires. Le programme peut être utiliser pour financer les établissements qui offrent des activités familiales, tels le sport, les loisirs ou les activités culturelles. La date limite pour déposer une demande est le 1er septembre 1991.

• Edmonton

Réveillon de Noël à Prochaine Vague



Le Père Noël (le vrai), les auditeurs et les correspondants étaient de la fête.

par JACQUES BEAUPRÉ

L'esprit était à la fête pour le Réveillon de Noël de Prochaine Vague qui a eu lieu dans les studios de CHFA, le 21 décembre dernier. Plusieurs auditeurs se sont joints à l'équipe de Prochaine Vague pour se souhaiter un Joyeux Noël, en direct, sur les ondes de Radio-Canada. La fête qui était ouverte à tout le monde, y compris les auditeurs de l'extérieur d'Edmonton, s'est poursuivie tout au long de l'émission en compagnie du Père Noël et aux bruits de l'ouverture des cadeaux de Noël, gracieuseté de l'équipe de Prochaine Vague. L'équipe de cette émission jeunesse s'en est tenue à sa promesse de «ne rien faire comme les autres».

• Edmonton

Départ du directeur général de l'A.C.F.A.



Ghyslain Charron

par JACQUES BEAUPRÉ

Ghyslain Charron n'est plus le directeur général du Secrétariat provincial de l'A.C.F.A. Nommé à ce poste le 15 juin, Ghyslain Charron n'est resté que six mois. Son départ est effectif au 2 janvier 1990 et ce n'est que durant la période des fêtes que la décision de son départ a été prise. Monsieur Charron refuse, pour le moment de commenter de quelque façon que ce soit son départ mais selon un communiqué de dix lignes de l'A.C.F.A., il aurait «décidé de faire carrière ailleurs». Ni Monsieur Charron ni les dirigeants n'ont voulu indiquer quel était ce nouvel emploi. Il sera remplacé temporairement par le président sortant de l'A.C.F.A. Me Georges Arès. L'A.C.F.A. espère se trouver un nouveau directeur d'ici le printemps. L'annonce du départ de Ghyslain Charron a été qualifiée de surprise par tous ceux qui le connaissaient. La présidente de la régionale d'Edmonton, Christiane Spiers, dit que Monsieur Charron aura été en place trop peu longtemps pour influencer l'organisation du Secrétariat provincial.

Quant à la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet et au nouveau directeur, Georges Arès, se sont refusés à tout commentaire alors que les employés du Secrétariat provincial ont reçu la directive de référer les questions aux dirigeants de l'organisme.

En entrant en fonction, il y a 6 mois, Monsieur Charron s'était donné pour but de «continuer le travail de l'ex-directeur Paul Poirier qui avait consacré ses efforts à la solidification des assises financières et de l'autre ex-directeur Dénis Tardif qui avait apporté une ère de rationalisation». Monsieur Charron misait beaucoup sur le développement économique pour assurer la survie et la croissance de la communauté franco-albertaine. Depuis juin 1989, ses principales activités ont été d'organiser le Rond-Point et de préparer la programmation 1989-90, programmation qui avait été bien accueillie sauf pour une proposition de nommer des agents de liaison provinciaux qui travailleraient dans les régions.

Au national...

• National

Le revenu des agriculteurs doit être garanti par un programme national

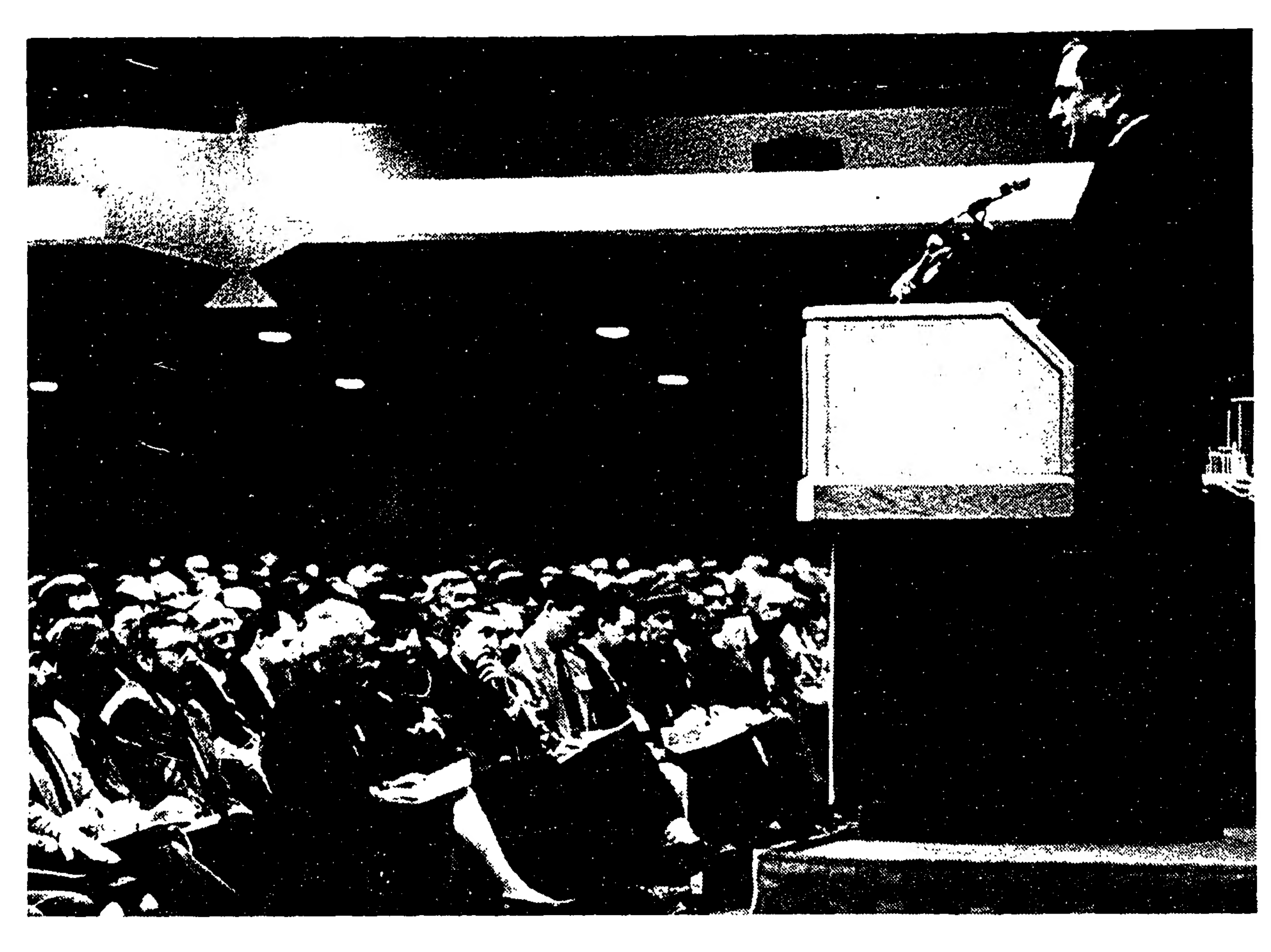
par CLAUDE DAGENAIS,
Collaboration spéciale

Pour rester en affaires, les agriculteurs canadiens doivent avoir un revenu agricole décent. Au cours des années 1980, le revenu des agriculteurs s'est maintenu en grande partie grâce aux subventions de l'État. En fait, certains secteurs agricoles ont eu plus d'aide financière que d'autres; c'est en outre le cas des céréaliculteurs de l'Ouest qui ont eu à faire face à plusieurs années de sécheresse, à l'effondrement du prix des grains sur les marchés mondiaux et d'autres situations difficiles: taux d'intérêt trop élevés, augmentation des coûts de production, calamités naturelles.

Pour comble, les économistes d'Agriculture Canada ont annoncé dernièrement que le revenu net en espèces, c'est-à-dire l'argent dont disposent les agriculteurs après l'amortissement, a chuté en 1989 et chûtera encore davantage dans les Prairies en 1990 (-46 pour cent au Manitoba, -59 pour cent en Saskatchewan et -28 pour cent en Alberta) en raison d'une diminution de 1,4 millard de dollars des versements gouvernementaux.

Cette prévision peu encourageante a eu un effet de bombe à la Conférence nationale des politiques agro-alimentaires qui s'est tenue à Ottawa, les 11 et 12 décembre derniers.

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, a déclaré devant près de 2,000 intervenants de l'industrie agro-alimentaire qu'il était urgent d'agir afin de garantir un revenu équitable à tous les producteurs agricoles.



Le ministre de l'Agriculture, Don Mazankowski, s'adresse aux délégués lors de la séance d'ouverture de la Conférence nationale sur la politique agro-alimentaire, le 11 décembre 1989.

Il a donc annoncé qu'un groupe de travail se penchera sur la sécurité du revenu et devra remettre ses recommandations, le printemps prochain, en vue de mettre sur pied un programme national.

En fait, plusieurs organismes agricoles ou économiques ont étudié ce problème du faible revenu des agriculteurs et ont rédigé leur propre programme qui aiderait les producteurs à accumuler suffisamment d'avoirs et même d'être compétitifs.

Ces propositions ont été largement discutées lors de cette conférence.

Bien que tous s'entendent pour dire qu'il faut maintenir la ferme familiale, que chaque province doit demeurer autonome et avoir une agriculture diversifiée, que l'intervention de l'État est inévitable, il semble bien que deux philosophies s'affrontent.

D'une part, les producteurs de l'Ouest veulent que le revenu garanti soit calculé d'après le revenu (certains prennent comme base le revenu net tandis que d'autres se basent sur le revenu brut) de chaque ferme. On fixerait des prix de soutien pour chaque production animale et végétale, comme on le fait déjà avec les programmes de stabilisation tripartite et on permettrait à l'agriculteur d'investir dans un fonds de retraite. Cette proposition est défendue par GRAINS 2000 un organisme visant à aider le gouvernement fédéral à cerner de nouvelles options stratégiques pour le secteur des céréales et des oléagineux.

D'autre part, les Québécois disent qu'on devrait garantir le revenu en fonction des coûts de production de chaque produit. Leur argument massue c'est que les productions contingentées (lait, poulet, dindon, oeuf) utilisent cette formule depuis plusieurs années et elle a permis aux producteurs de toutes les provinces à surmonter toutes les crises. De plus, les gouvernements n'interviennent pas beaucoup dans ces secteurs agricoles.

«À force de leur démontrer qu'on est discipliné, qu'on passe à travers les crises et que c'est moins dispendieux pour l'État, les producteurs de l'Ouest du Canada finiront bien par reconnaître que la formule des coûts de production est la meilleure» a affirmé le président de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.) du Québec, M. Jacques Proulx.

D'ailleurs, le Québec garantit les coûts de production à ses producteurs porcins, ovins, bovins, de grandes cultures qui ne sont pas contingentées.

«C'est un mythe de penser que ça favorise la surproduction. À preuve, la production porcine est stable et la production bovine a diminué parce qu'elle n'est pas assez concurrentielle» a soutenu M. Claude Lafleur, économiste à l'U.P.A.

En fait, la formule qui établit les coûts de production ne tient compte que des entreprises les plus performantes et il est ainsi impossible, de dire M. Lafleur, que les pires producteurs puissent bénéficier du système. De plus, cette formule permet d'intégrer le transfert de technologie. Mais ce qui compte davantage c'est que cette formule fonctionne et pourrait être adaptée à toutes les provinces et ainsi refléter la diversité régionale.

• Canada

Moins d'anglophones au Québec, moins de francophones hors Québec

Le pourcentage des francophones dans le nord et l'est du Nouveau-Brunswick était sensiblement le même en 1986 qu'en 1951, alors qu'il a diminué de près de 10 pour 100 dans l'est et le nord-est de l'Ontario durant la même période.

Une étude intitulée «Esquisse du Canada de demain» rendue publique par le gouvernement fédéral confirme ce que tout observateur de la scène nationale savait depuis longtemps, à savoir que les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont finalement les seuls francophones hors Québec à traverser les décennies à l'abri des ravages de l'assimilation.

En 1951, les francophones du nord et de l'est du Nouveau-Brunswick formaient 59.6 pour 100 de la population. En 1986, ce pourcentage était remarquablement stable, pour se chiffrer à 58.2 pour 100.

L'histoire est différente en Ontario. En 1951, les régions de l'est et du nord-est ontarien comptaient 36 pour 100 de francophones. Elles n'en comptaient plus que 27.3 pour 100 en 1986. C'est justement au nord et à l'est de ces deux provinces que la population francophone hors Québec est la plus concentrée et la plus importante au pays.

Ce phénomène n'est pas propre aux Franco-Ontariens. Au Québec, les Anglo-Québécois ne formaient plus que 15.6 pour 100 de la population en 1986. En 1951, ils étaient 22.9 pour 100.

Cette première étude démographique du genre sur le Canada de demain révèle également que la part de la population québécoise passera de 26 pour 100 à 24.5 pour 100, entre 1986 et 2011. En fait, on estime que le taux de croissance pourrait être légèrement inférieur au taux de croissance de la population canadienne. À l'inverse, l'Ontario aurait le taux de croissance le plus rapide au pays, pour atteindre 39 pour 100 de la population canadienne en 2011.

Le fédéral annonce des modifications au REER

(A.P.F.) - Vous venez de vous acheter une maison, et votre situation financière ne vous permet pas de verser votre cotisation annuelle dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Vous avez peur de perdre votre droit à une aide fiscale. Vous avez peur de perdre votre REER. Tenez bon, le gouvernement annonce qu'il vient à votre rescousse.

Dès 1991, il sera possible à tout contribuable participant à n'importe quel régime de pensions, de reporter pendant sept ans ses cotisations, et de verser des cotisations de rattrapage les années suivantes, au fur et à mesure que sa situation financière lui permettra de respirer un peu.

Voilà l'un des faits saillants du projet du ministre des Finances Michael Wilson, qui vise à favoriser l'épargne des Canadiens au moyen de leur REER.

Peu importe si vous épargnez au moyen d'un régime de pensions offert par votre employeur, ou par le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert aux particuliers, l'aide fiscale sera désormais la même pour tous les contribuables, et le plafond de cotisations sera maintenant uniforme et égal à 18 pour 100 du revenu salarial, à concurrence d'un plafond dont le montant maximal augmentera progressivement pour passer de 11 500 $ en 1991, à 15 000 $ en 1995.

À l'heure actuelle, le plafond des cotisations est de 20 pour 100 du revenu gagné, jusqu'à concurrence de 7 500 $. Les particuliers qui contribuent seulement à un REER peuvent verser jusqu'à 7 500 $ par année. Pour ceux qui contribuent à des régimes d'employeurs, le montant maximal de la contribution est de 3 500 $ pour les cotisations patronales, et 3 500 $ pour les cotisations salariales, pour un maximum de 7 000 $. Si vous voulez en plus contribuer à un REER, vous avez droit à un montant maximum de 3 500 $, moins le montant que vous avez déjà versé au fonds de pension de votre employeur.

De toute façon, le petit salarié qui gagne 20 000 $ par année et qui n'a pas de régime d'employeur, risque fort de ne pas voir la différence. Il a aujourd'hui la possibilité de contribuer 20 pour 100 de son salaire à un REER, soit 4 000 $. Avec la réforme, il ne pourra contribuer que 18 pour 100 de son revenu, soit 3 600 $ en 1991. Il peut toujours espérer voir son salaire suffisamment augmenter au cours des sept prochaines années, et verser dans son futur REER des cotisations de rattrapage. Mais combien de petits salariés contribuent à un REER avec un revenu de 20 000 $ par année? Plutôt, combien verront leur salaire augmenter substantiellement au cours des années à venir pour pouvoir en profiter?

Selon Statistique Canada, un salarié sur douze a touché 4,00 $ l'heure ou moins en 1986. Les travailleurs adultes, âgées de 25 à 69 ans, qui ont touché un salaire de 4,00 $ l'heure ou moins représentaient 36 pour cent des bas salariés. On devine que ces petits salariés ne se précipitent pas pour contribuer à un REER.

Soit dit en passant, c'est en Saskatchewan que la proportion des salariés qui touchent 4,00 $ et moins était la plus faible avec 4 pour 100. On retrouvait la proportion la plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, avec 14 pour 100.



• Économie

3e anniversaire du groupe des investisseurs francophones d'Edmonton

par JACQUES BEAUPRÉ

Alors que depuis quelques mois la communauté parle beaucoup de développement économique, de quartier francophone et de centre communautaire, un petit groupe d'investisseurs francophones fait du développement économique depuis trois ans. C'est le 1er janvier 1987 que les premiers membres de ce groupe devenaient propriétaires du Centre 82 qui abrite maintenant une douzaine de groupes et d'associations francophones.

En 36 mois, ce groupe a financé d'abord le Centre 82, puis Place Gaboury, le Centre Marie-Anne Gaboury, l'achat de trois édifices à appartements (depuis revendus) et en février il ouvrira les portes du motel Green Gables à Canmore, un investissement de 3 millions $.

Ces investisseurs sont de tous les âges, ont des niveaux de revenus très différents mais ils ont une chose en commun... ils sont tous francophones, à deux exceptions près, dans le cas du motel de Canmore.

Il est en fait un peu faux de parler de groupe. Tout le monde est bienvenu et chacun investi selon ses moyens. Dans certains cas, l'investissement a été d'aussi peu que 500 $. Pour Ghyslain Bergeron, comptable et l'un des deux coordonnateurs du groupe, il y a une leçon à tirer de ce groupe d'investisseurs. Plutôt que de parler de développement économique, de joindre d'innombrables comités, le développement économique... ils l'ont fait.

«Ça fait cinq ans que je suis à Edmonton. Depuis que je suis ici, je sais que les Chevaliers de Colomb parlent d'avoir une salle; je sais que la paroisse Saint-Joachim parle de construire une salle; la Faculté Saint-Jean parle d'un centre culturel communautaire des arts; l'école Maurice Lavallée parle d'un centre communautaire scolaire; l'A.C.F.A. parle d'un centre communautaire qui maintenant est mêlé avec du commercial. Ça fait des années (environ 50 ans) qu'on parle d'un centre. On a jamais rien fait».

À son avis, les principaux obstacles au développement économique sont l'attitude des gens et le trop grand nombre d'intervenants. Plusieurs personnes, dit-il, «ont peur de nuire aux autres» ou de se faire dire «qu'ils sont sur le terrain de l'autre». Il est évident, dit-il, que tout ce que tu fais va avoir une influence sur les autres. «Tant qu'il y aura ce genre d'attitude, conclut Monsieur Bergeron, il ne se fera rien».

Il prend pour exemple l'annonce de l'investissement du Centre Marie-Anne Gaboury. Cette annonce avait causé tout un émoi parce que certains affirmaient que ce centre pourrait «voler» les subventions qui devraient, selon eux, être réservées au futur centre communautaire dont la francophonie d'Edmonton rêve depuis 50 ans. «Juste ce petit édifice (7,000 pieds carrés) là, a causé tout un émoi (...) si on parle d'un 3e édifice, les gens du centre communautaire vont avoir une crise cardiaque».

À son avis, il est temps d'agir. Les trop gros comités, pense-t-il, sont une autre cause de «l'inaction». Ces comités «n'ont jamais rien donné parce que tout le monde tire la couverte de son côté. C'est vraiment un gros problème, juste au niveau de la paroisse, on parle d'une salle et ça fait beaucoup de frustrations autour».

Ghyslain Bergeron fait d'ailleurs remarquer que de toutes les régionales, seules celles des deux grandes villes n'ont pas de centre culturel communautaire. (Calgary vient tout juste de se doter d'une salle à usage multiples). Il croit que c'est parce qu'il y a trop de groupes. Il est évident, dit-il, qu'il est plus facile de s'entendre dans les régions plus petites.

Les opportunités de développement économique et d'investissements existent croient Ghyslain Bergeron et son partenaire Ron Poirier. Les réalisations de leur petit groupe d'investisseurs (pas si petit en fait) en est la preuve. Chacun amène ses idées et quand un projet apparaît viable, on réunit suffisamment de gens pour faire l'investissement. Le condominium Place Gaboury et le motel Green Gables de Canmore en sont des exemples.

Place Gaboury, après un départ un peu lent... un succès de plus.



Une partie des premiers membres du groupe d'investisseurs lors de l'achat de l'édifice du Centre 82. De gauche à droite: Evans Lavoie, Guy Ouellette, Phil Amyotte, Ron Poirier, Ghyslain Bergeron et Viateur Audy.

L'idée d'investir est venue de l'un des investisseurs. Messieurs Bergeron et Poirier se contentent de réunir les gens et de coordonner le tout.

QUARTIER FRANCOPHONE ET CENTRE COMMUNAUTAIRE

Selon Ghyslain Bergeron, les francophones ont une bonne occasion de faire leur preuve avec les projets de quartier francophone et de centre communautaire. «Il n'est pas possible, dit-il, que les francophones possèdent tout» (dans Bonnie Doon) et il croit que les gens se leurrent s'ils pensent que les investisseurs francophones vont prendre tous les risques «pour la cause». Mais, ajoute-t-il, «c'est possible de se faire servir en français, de convaincre les gens d'affaires de Bonnie Doon des avantages de donner des services en français. Et, quand les services seront bilingues, les entrepreneurs, plus spécialement les francophones, vont être intéressés à venir s'établir dans le coin (Bonnie Doon).

• National

L'agriculture canadienne changera, mais pas à n'importe quel prix

par CLAUDE DAGENAIS, Collaboration spéciale

Tous les représentants du secteur agro-alimentaire (les politiciens, les agriculteurs, les transformateurs, les consommateurs, les spécialistes) s'entendent pour dire que les politiques agricoles canadiennes doivent être modifiées afin qu'elles puissent s'adapter aux nouvelles règles du jeu du commerce mondial et également selon les besoins des consommateurs qui sont de plus en plus conscients de leur alimentation et de leur environnement.

Toutefois, cette réorientation à long terme ne peut se faire sans considérer la réalité agricole d'aujourd'hui. Les principaux porte-parole des associations agricoles canadiennes ont souligné qu'il fallait maintenir la ferme familiale au Canada et assurer la rentabilité du plus grand nombre de ces fermes.

C'est du moins ce qui s'est dégagé de la dernière conférence nationale sur les politiques agro-alimentaires qui avait lieu à Ottawa.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Don Mazankowski, a répondu favorablement aux attentes du secteur agricole en formant plusieurs groupes de travail qui devront soumettre leurs rapports au cours de l'année 1990.



Don Mazankowski

En outre, ces rapports seront soumis à un examen public et tous, autant les producteurs agricoles que les consommateurs, pourront y apporter leur point de vue. Il s'agit en fait du début d'une vaste consultation entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les personnes qui vivent de l'agriculture et les consommateurs.

Par ailleurs, on peut dire que les grandes lignes directrices du document fédéral intitulé «Partenaires dans la croissance» ont été, en général, bien acceptées par les associations agricoles. Ce document comportait quatre piliers: une plus grande sensibilité aux marchés, une plus protection de l'environnement.

En ce qui a trait au premier point, il semble bien que les agriculteurs sont divisés en deux groupes polarisés. D'une part, les producteurs bénéficiant des systèmes de gestion de l'offre (lait, poulet, dindon, oeuf) veulent maintenir ce système et ainsi se soustraire au marché mondial. En clair, ces producteurs fournissent le marché intérieur et n'exporte pas. D'autre part, les producteurs de produits non-contingentés, par exemple les céréaliculteurs et les éleveurs de bétail, veulent ouvrir les frontières et exporter davantage. Ces deux visions peuvent coexister mais elles sont diamétralement opposées.

Par contre, les autres points ne suscitent pas en principe de division entre les agriculteurs. Mais il s'agit de beaux principes qui sont difficiles à appliquer concrètement. Ainsi, la situation se corse quand on discute des propositions qui sont souvent fort différentes.

Bref, les politiques nationales seront modifiées mais les solutions de rechange sont nombreuses et il faudra que le gouvernement fédéral tienne compte de la complexité du secteur agricole canadien.

1990: ENVIRONNEMENT

En ce début de décennie, la dernière avant l'an 2000, le problème de l'environnement est de plus en plus présent dans la vie quotidienne des habitants de la planète terre. Deux autres déversements de pétrole, en l'espace de quelques jours, près du Maroc et de l'Espagne viennent s'ajouter à la tragédie du Exxon Valdez.

La population du globe est de plus en plus consciente de l'importance de l'environnement et se donne des outils de protection. Mais peu de gouvernements ont démontré jusqu'à maintenant une volonté politique ferme face à l'environnement. Le globe ne sait que faire de millions de tonnes de déchets domestiques et que dire des déchets toxiques qui sont devenus la hantise des environnementalistes.

Le recyclage du papier, du plastique et autres produits donne des résultats assez intéressants et la population participe activement à ce genre d'exercice très élémentaire en soit. C'est déjà un bon début, mais on en arrive aussi au point où les compagnies de recyclage ne sont pas assez bien organisées pour fournir à la demande et les gouvernements fédéral et provinciaux ne font aucun effort pour les aider.

Il devrait y avoir des programmes d'incitation à former des compagnies de recyclage dans tous les domaines possibles et à la recherche dans les différents procédés de recyclage. On sait que l'environnement vient en tête de liste des préoccupations de la population canadienne pour la présente décennie.

Il faudra donc exercer beaucoup de pressions auprès des gouvernements pour qu'ils embarquent dans la parade. Notre gouvernement canadien est beaucoup plus préoccupé à faire passer son projet de loi sur la T.P.S. et le fameux accord du Lac Meech qu'à la santé de ses concitoyens. Taxer davantage est la seule préoccupation du gouvernement Mulroney, qui fait du Canada, le pays où les habitants sont le plus taxé au monde, quel honneur! Quant à notre gouvernement provincial, il n'a pas le choix. Il misait sur les usines de papier dans le nord de la province pour diversifier l'économie mais, grâce à la vigilance des environnementalistes et du gouvernement fédéral, il devra coopérer très étroitement avec toutes les parties en cause pour protéger l'environnement.

Éditorial

FRANCOPHONIE

Et puisque nous parlons environnement, quel genre d'environnement aurons-nous en Alberta pour vivre quotidiennement en français? La Cour suprême du Canada nous donnera-t-elle la clé de notre survie, les écoles françaises? Nous en saurons plus à la fin de l'hiver, lorsque la Cour rendra son verdict. Nous sommes relativement optimistes à ce sujet.

Depuis quelques mois, le dossier économique a refait surface. Toutes sortes d'idées et de projets sont soulevés par différents organismes, mais il faudra évidemment penser à une bonne planification globale et à une coordination provinciale pour en arriver à des résultats intéressants. Des initiatives individuelles, voilà un bon début, mais un travail collectif et coordonné, c'est la clé du succès. Nous le répétons, il est primordial que les organismes à vocation économique aident la petite et la moyenne entreprise franco-albertaine à se créer une base économique solide et viable. Ne brûlons pas les étapes. Faisons appel à tous ceux qui, par leurs expériences, peuvent faire la différence entre un succès et un échec. Commençons par assurer la mise en marché locale, provinciale et nationale de nos produits avant de penser à l'exportation. Il faut jouer dans les ligues mineures avant de songer aux majeures, car le risque de se casser les reins est trop grand. La prudence a toujours sa place, même chez les plus audacieux, surtout dans le monde des affaires. BONNE ET HEUREUSE ANNÉE à tous!

PIERRE BRAULT

Commentaire

La majorité ne comprend pas

Suite à la réunion d'information au sujet de l'école française, j'en suis venu à la malheureuse conclusion que la majorité de la population de Legal ne connaît pas l'existence et la composition des droits canadiens au sujet des minorités.

La plupart des intervenants ne voyaient pas pourquoi ils devaient payer pour cette école française si la majorité des habitants de Legal étaient contre l'avènement de cet établissement.

Une personne s'est levée et a demandé un vote sur cette question, et la foule a applaudit cette recommandation. Ceci démontre que la population ne comprend pas qu'à l'intérieur du Canada chaque personne a ses droits et que nous ne pouvons pas toujours prendre un vote et décider de l'avenir et de la volonté des autres. C'est pourquoi il existe des lois en rapports aux minorités sur tout le territoire Canadien.

Donc ceci m'amène à dire que la population ne comprend pas l'utilité des lois envers les minorités. Sinon jamais on aurait entendu des questions pareilles discutant des droits des parents à donner une éducation en français à leurs enfants.

C'est dommage que cette majorité ne comprenne pas qu'elle ne peut pas négocier les droits de la minorité de cette communauté.

Ainsi je crois que le problème réside dans le fait qu'il faut enseigner à cette majorité, qu'on ne peut pas enlever les droits à une minorité, il faut les respecter, c'est tout. C'est pour cette raison qu'ils ont été instaurés dans la loi canadienne.

Ainsi la minorité possède en toute légitimité le droit à ses institutions et cela partout au Canada, que ce soit en anglais ou en FRANÇAISE, aussi longtemps que notre pays reconnaîtra ces deux langues comme moyen de communication officiel au pays.

Donc il faut arrêter de voir toujours les évènements sous la tutelle d'une majorité, qui écrasera bien évidemment les propositions de la minorité de sa communauté, pour différentes raisons. Alors il faut au plus vite éduquer la population sur le fait qu'elle ne peut pas décider de l'avenir d'une minorité qui souffre depuis 20 ans car la nation a déjà décidé pour elle en instaurant des droits et des lois pour la protéger et pour éviter la possibilité d'abus malheureux, par une majorité inconsciente et incompréhensive.

Nous avons tous des droits et nous aimons bien les voir respectés. Donc n'oublions pas que les minorités se sont battues pendant plusieurs décennies pour voir leurs droits se faire respecter.

Ayant acquis ses droits, et bien entendu ayant l'ensemble des conditions nécessaires à la reconnaissance de ses droits, l'éligibilité et la transmission des demandes d'une minorité ne doivent pas être injustifiablement questionnées par la majorité. Cela devient une insulte directement dirigée vers le parlement canadien, en plus de vouloir démontrer, que des citoyens canadiens à part entière n'auraient pas le droit à la survie de leur culture et de leur langue.

Ce n'est qu'après la reconnaissance des torts que peuvent causer de tels jugements sur les populations minoritaires du Canada, (Legal) qu'une approche constructive et légitime pourra voir le jour en terre canadienne.

Soyons respectueux des droits de chacun de nos frères et soeurs de patrie et la vie sera de grandement plus facile à vivre, tout en envisageant un succès dans la continuité, d'une construction d'un pays solide et prospère pour nos générations à venir.

Vincent Bernier
Legal, Alberta

Lettres ouvertes

Les sans-abris

Monsieur le rédacteur en chef,

Après avoir vu et entendu des histoires sur les gens itinérants, j'aimerais donner mes opinions sur les clochards.

Ça fait déjà des dizaines d'années qu'il y a des personnes sans travail et sans maison et pendant tout ce temps-là, les autres personnes les pensent paresseuses.

Je ne pense pas qu'on devrait se moquer des clochards car ce sont aussi des personnes mais ils sont juste malchanceux.

Je crois que si tu prenais le temps de rencontrer et parler avec un clochard tu trouverais qu'il a aussi un coeur.

Une autre chose que je pense qu'on devrait faire est de fournir des abris à ces personnes. Dans ces centres, les clochards peuvent dormir et manger mais seulement pour une nuit. Je pense qu'on devrait les laisser vivre là et que des volontaires les aident à trouver du travail.

Je pense que si tout le monde les aide, ils seront plus heureux et nous autres aussi.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gisèle Bourgeois
10e année (immersion)
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

Il faut laisser
le passé
dans l'oubli
et l'avenir
à la Providence

(Bossuet)

Une école française à Legal

Je suis d'accord avec l'idée d'une école francophone. Je pense qu'une école francophone serait profitable et avantageuse pour notre village. Allons-y les francophones, embarquons-nous et mettons notre coeur dans l'établissement d'une toute nouvelle école francophone!

L'étude entreprise par la Commission scolaire nous a démontré que l'intérêt y est présent. Les parents d'une centaine d'élèves ont manifesté leur intérêt pour une telle école et je crois qu'on verra un plus grand nombre d'élèves s'inscrire quand l'idée sera assez enracinée pour assurer son ouverture. Prenez par exemple l'école de Jean-Côté. Un sondage réalisé en septembre 1987 démontrait que 132 élèves seraient intéressés. À l'inauguration, le nombre d'inscriptions était passé de 132 à 217 (1988). En septembre 1989 le nombre était de 244!

Beaucoup de gens rejettent l'idée d'une deuxième école à Legal et ils veulent assurer son échec. Ils ne favorisent pas cette école francophone parce qu'ils se sentent menacés dans leurs droits comme majorité anglophone. Certains ont peut-être même honte de ne pas pouvoir parler français. Quant à moi, ils ne réalisent pas ce qu'une telle école pourrait apporter à notre petite communauté. Une école francophone attirerait sans doute de nouveaux venus à Legal, de nouvelles industries et de nouveaux centres d'affaires revigorant ainsi notre petite économie incertaine.

Les Franco-Albertains ont des droits en tant que citoyens parlant une langue officielle. Il est à peu près temps qu'on leur reconnaisse ces droits.

Je suis un francophone complétant présentement sa douzième année et je suis fier de mon héritage franco-albertain. Si j'avais eu la chance de poursuivre un programme francophone depuis la maternelle, j'y aurais sauté à deux pieds!

Henri Régimbald
Legal, Alberta



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Slave Lake

L'école catholique devient une réalité en peu de temps

par JEANNINE CORBIÈRE

Après huit mois d'étude, d'analyse et de travail par une vingtaine de paroissiens, l'école catholique devient une réalité à Slave Lake.

Par un vote majoritaire de 319 en faveur et de 12 contre l'établissement d'un conseil scolaire catholique, la population de Slave Lake a fait connaitre son opinion, le 8 novembre dernier. Selon la loi scolaire adoptée par la province en janvier dernier, 25% des électeurs catholiques doivent participer à une assemblée publique où se prend le vote sur le projet d'établir un conseil des écoles catholiques.

L'Honorable Jim Dinning a annoncé l'établissement du Conseil des écoles catholiques #364 de Slave Lake, le 24 novembre. De plus, il ordonna la tenue des élections pour cinq commissaires le 12 février 1990 et nomma Mme Catherine Twinn, avocate locale et épouse du chef de la réserve de Sawridge, comme commissaire officielle. Cette dernière avait été recommendée par le comité d'éducation.



Les artisans du succès. De gauche à droite: le père Maurice Joly, Irène Simmons, Denis Corbière et Pat Billings. Deuxième rangée, debout: Gérald Larrivée, Lionel Rémillard, Barry Martens, Bill Watchorn, Camille Joly et Louis Chalifoux.

De fait, Mme Twinn est la commission scolaire jusqu'à l'assermentation des élus du scrutin du 12 février. Elle entend, à la suite d'une réunion du comité d'éducation catholique de Slave Lake, entreprendre les démarches nécessaires avec les autorités civiles pour l'achat du terrain pour la construction d'une école prévue pour septembre 1991 et négocier les ententes requises pour la continuation de l'éducation des jeunes catholiques dans les écoles de Slave Lake qui fait partie de la division scolaire de High Prairie.

Suite à la réunion des contribuables et du vote, le président du comité d'éducation catholique, M. Denis Corbière et le Père Maurice Joly, curé de la paroisse, se sont faits les porteparoles pour exprimer la reconnaissance et l'amitié sincère de la population catholique envers M. Steve Bemount, des services administratifs pour le ministère de l'éducation,pour sa grande disponibilité et son sens de «fair play» et à M. Lionel Rémillard et son équipe «qui fut l'artisan de notre succès» de conclure le Père Joly.

Les quelque 65 personnes qui sont demeurées sur place jusqu'à 23h30 pour le résultat du vote tombèrent dans les bras des uns et des autres pour se féliciter et célébrer la réalité d'un système scolaire catholique après 8 mois de travail acharné.

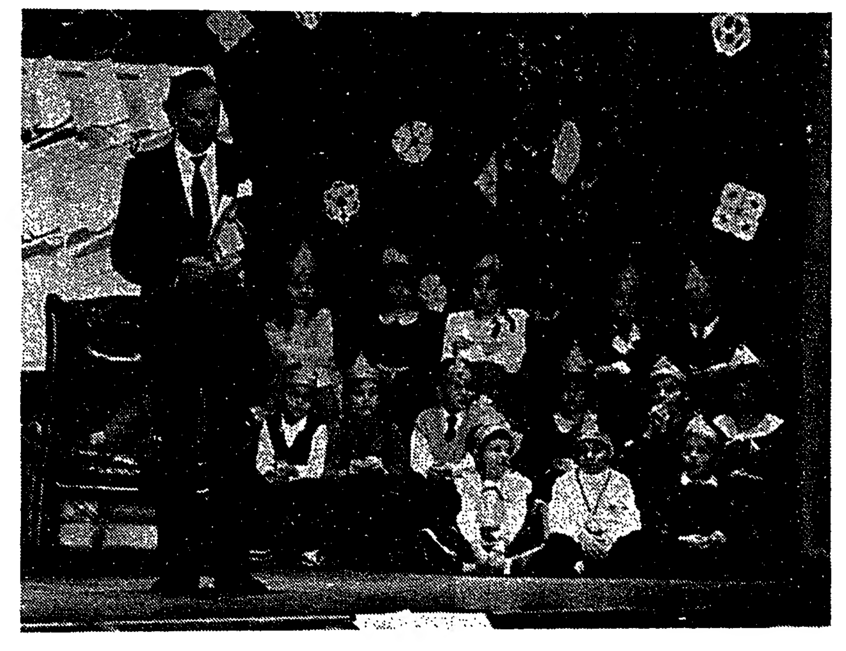
• Edmonton

La Fête de Noël à l'école Notre-Dame d'Edmonton

par PIERRE BRAULT

Pour un effort collectif, ç'en était tout un! Les 159 étudiants, les professeurs, la direction et les parents ont fait de cette première Fête de Noël à l'école Notre-Dame d'Edmonton un franc succès.

En effet plus de 350 personnes ont assisté, le 19 décembre dernier, au spectacle de Noël donné par les étudiants. Il faillait voir les petits de la pré-matenelle chanter «Vive le vent» en compagnie des étudiants de la 4e année. On a apprécié les talents de comédiens des étudiants de la 5e et de la 6e années dans une pièce intitulée «Le Père Noël veut maigrir» et le Père Noël n'a pas manqué de faire rire l'auditoire avec ses mimiques.



Lucien Lorieau a brillamment interprété le «Minuit chrétien» accompagné au piano par son fils Guy. Maxime, le fils de Guy et petit-fils de Lucien était confortablement assis dans le grand fauteuil à l'arrière.

(Photo Pierre Brault)

Les petits de la maternelle ont chanté «Petit Papa Noël» avant d'aller au lit. Puis les étudiants de la 4e année ont récité le poème «Le beau rêve de Noël». On a aussi eu droit à des chants traditionnels comme «On l'appelait Nez Rouge» par les étudiants de la 2e et de la 3e années; «D'où viens-tu bergère?» et «L'enfant au tambour» par les étudiants de la 5e et de la 6e années et «Mon beau sapin» par la 1ère année.

Maxime Lorieau avait invité son grand-papa Lucien à chanter le «Minuit chrétien» et son père Guy à l'accompagner au piano, ce qui a été très goûté par la foule. Puis le personnel s'est joint aux étudiants pour chanter «Sainte Nuit». Le tout s'est terminé par une danse «La Bastringue» exécutée par les étudiants de la 2e et de la 3e années. Tous ces chants étaient



Le Père Noël a tout essayé pour maigrir. Il a même fait de la danse aérobique, mais aucun résultat.

(Photo Pierre Brault)

accompagnés au piano par Madame Cécile Daigle.

Soulignons les magnifiques décors montés par les étudiants sous la direction de Shelley Daigle, coordonnatrice culturelle et le personnel enseignant.

Ce sont des parents fiers et heureux qui ont ramené leurs enfants à la maison après ce magnifique spectacle.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

DÉCEMBRE/JANVIER

31	1	2	3	4	5	6
1974	1908	1986	1863	1904	1903	1908
L'ACFA ACHETE DES OBLATS L'IMPRIMERIE LA SURVIVANCE A EDMONTON	PREMIER SERVICE RELIGIEUX DANS LA NOUVELLE EGLISE DE MORINVILLE	DECES DU PERE CLEMENT FRAPPIER, OMI	LE PERE ISIDORE CLUT EST NOMME EVEQUE D'ERINDEL	INCENDIE DE L'ECOLE INDIENNE DE QU'APPELLE	DECES DU PERE LOUIS LEBRET OMI	LE VICARIAT DE SASKATCHEWAN DEVIENT DIOCESE DE PRINCE-ALBERT

Opération «Portes ouvertes» à la régionale de l'A.C.F.A.



La présidente de la régionale, Christiane Spiers, (3e à gauche) en train d'échanger avec un groupe de visiteurs.

par JACQUES BEAUPRE

Une centaine de membres de l'A.C.F.A. ont profité de l'opération Portes ouvertes le 15 décembre dernier pour rencontrer le personnel et les élus de la régionale d'Edmonton. «C'est une petite tradition, dit la directrice générale Agathe Gaulin, qu'on a commencée il y a quelques années. Plutôt que d'envoyer des cartes de Noël, on invite les membres à venir nous rencontrer, à prendre un verre».

Cette année, cette tradition revêtait un aspect particulier puisque la régionale inaugurait des locaux rénovés. La régionale s'attend d'ailleurs à prendre de l'expansion, toujours à l'intérieur du Centre 82, dès que d'autres organismes auront quitté cet édifice pour aller s'établir au tout nouveau Centre Marie-Anne Gaboury qui ouvrira ses portes au début de 1990. La régionale manque d'espace et le Centre 82 est surpeuplé, c'est donc avec un plaisir évident qu'Agathe Gaulin prévoit aménager dans des nouveaux locaux.

• Calgary

Une première théâtrale pour la Société de théâtre

par JACQUES BEAUPRE

Pour la première fois de son histoire, la Société de théâtre de Calgary, offre à son public une pièce invitée et c'est une création albertaine, LA VIE APRÈS LE HOCKEY, qui fera cette première. LA VIE APRÈS LE HOCKEY est une comédie dramatique de Kenneth Brown présentée apr le Théâtre français d'Edmonton. Cette pièce sur les grandeurs et les misères d'un joueur de hockey, ses rêves d'adolescents et ses déceptions est incarnée par un unique comédien, André Roy. Elle avait déjà été jouée à Edmonton (en 1987) et dans d'autres villes de l'Ouest (en 1988) mais c'est la première fois qu'elle sera présentée à Calgary. Il s'agit aussi d'une nouvelle version, une mise en scène de Julien Forcier.

«C'est la première fois, dit le directeur artistique de la Société de théâtre de Calgary, Gérard Guénette, que nous intégrons une troupe de l'extérieur à notre programmation». Ce sera l'occasion dit-il de diversifier le produit présenté aux francophones de Calgary. Pour les amateurs de théâtre de cette ville, ce sera aussi la première occasion qu'ils auront de «se mettre du théâtre sous la dent» depuis le succès des représentations de la pièce LES BELLES SOEURS de Michel Tremblay, il y a 3 mois.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 8 JANVIER 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	5	**Les femmes voilées**	Joe Bocan
2	3	**Cinéma**	Louise Portal
3	6	**Coeur de loup**	Philippe Lafontaine
4	8	**Le coeur de ma vie**	Michel Rivard
5	7	**Cents mètres au paradis**	Les Innocents
6	1	**Et tu marches**	Richard Séguin
7	-	**Dans quelle vie**	Gérard Blanc
8	-	**Coeur traqué**	Johanne Blouin
9	-	**Carolyne**	Jeanne Mas
10	-	**Fais attention**	Les B.B.

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.

Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Calgary

C'est un rendez-vous à l'Éventail '90

par PIERRE BRAULT

Après le succès inespéré remporté l'an dernier par l'Éventail, le Centre de l'Éducation permanente de Calgary dont la coordonnatrice est Micheline Paré a décidé de reprendre l'événement.

On se souviendra qu'une trentaine d'organismes et d'entreprises privées francophones avaient réservé des kiosques pour présenter leurs produits et services.

Plus de 150 personnes ont visité cette exposition au cours de cette journée dédiée à la francophonie de Calgary.

Cette année, l'Éventail se tiendra au Centre de l'Éducation permanente situé au 332 de la 6e Avenue, S.E. de midi à 17h, le samedi 20 janvier prochain.

De nombreuses activités se dérouleront durant cet après-midi pour amuser les enfants dont des films, jeux, chansons, peinture, etc. La garderie Pommes de Reinette et la prématernelle l'Arc-en-Ciel se chargent de ces activités.

Cette initiative pour faire connaître les organismes, professionnels et commerçants francophones de Calgary est certainement à souligner considérant que le dossier économique prend de plus en plus d'importance dans la communauté franco-albertaine et que l'on semble vouloir enfin passer à l'action dans ce domaine vital pour la survie de cette même communauté.

Les visiteurs de l'Éventail y trouveront certainement une foule de renseignements et une occasion de mieux connaître ceux qui offrent des services en français à Calgary.

L'Éventail deviendra-t-elle la foire d'hiver des francophones de Calgary avec tout ce que cela comporte: exposition, activités pour jeunes, clowns, ballons, spectacles et pièces de théâtre?

Arts et spectacles

• Edmonton

SMAC, une émission jeunesse pour et par l'Ouest

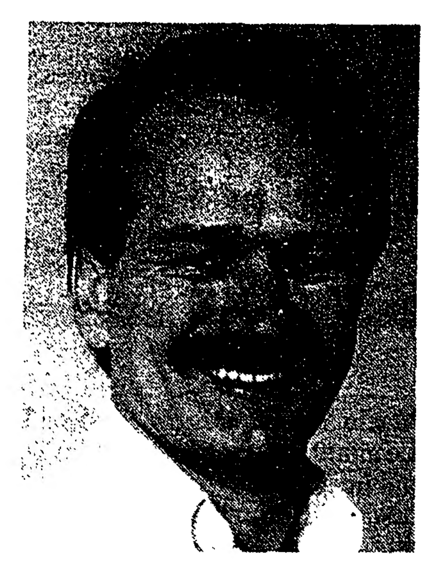
par JACQUES BEAUPRE

Le 10 janvier à 18h30, de Vancouver à Winnipeg, les jeunes francophones pourront voir SMAC, la première émission télévisée à avoir été conçue pour eux. «On cherchait un projet jeunesse, quelque chose pour attirer les jeunes à notre antenne», raconte Marc Doré, d'Edmonton, le concepteur-coordonnateur de l'émission. «Si on a pas d'émission pour les jeunes, dans 15 ans il n'y aura plus de monde pour regarder nos émissions». SMAC est une émission pour toute la famille mais qui est destinée particulièrement aux jeunes de 8 à 12 ans.

L'émission sera réalisée, en collaboration, par les quatre stations de l'Ouest du réseau de Radio-Canada. Cette collaboration était souhaitable et nécessaire dit Marc Doré, «parce qu'aucune des stations n'a les ressources pour réaliser, seule, ce genre d'émission». Le nom de la série reflète d'ailleurs cette collaboration puisque SMAC est un mot formé de la première lettre du nom de chacune des provinces. SMAC sera composée de quatre volets, un par province, entrecoupés de petits jeux d'animation, toujours humoristiques, mettant en vedette l'animateur André Roy et son ami MACS, le smacasaure, une espèce de dinosaure jusqu'à présent inconnue.

Le besoin d'une émission pour jeunes dans l'Ouest a été souligné depuis plusieurs années à chacune des consultations publiques réalisées par Radio-Canada dans l'Ouest. Les groupes francophones ont depuis longtemps identifié le besoin d'offrir un produit culturel francophone de qualité pour contrebalancer la popularité d'émissions anglophones. SMAC devra donc être aussi un instrument pour ralentir l'assimilation, ce qu'a aussi compris l'Office national du film du Canada quand il a lancé, il y a deux ans, sa série Franc-Ouest. Le besoin était encore plus urgent dit Marc Doré depuis la disparition, cette année, de la populaire émission l'Autoroute Électronique qui, dit-il, avait beaucoup d'audience parmi les jeunes. «SMAC c'est venu un peu en réaction à la disparition de l'Autoroute Électronique».

Il s'agit, dit le concepteur de SMAC, de parler de tout ce qui intéresse les jeunes que ce soit des choses ou des activités francophones ou anglophones, mais d'en parler en français. «Les jeunes, croit Marc Doré, vont toujours regarder la télévision anglaise. Je pense que ce qu'il faut faire c'est un produit différent de ce qu'on est habitué de voir à la télévision française (...) on vise des sujets qui vont intéresser les jeunes, pas nécessairement des sujets sur des choses que font les jeunes mais des choses qui vont les intéresser». SMAC parlera de sports, de loisirs, d'arts et de spectacles, de découvertes de lieux méconnus, d'animaux, de science et de technologie. Il y aura aussi des sujets libres et une chronique scientifique.



André Roy

Quant à la langue, Monsieur Doré ne croit pas qu'il faille se limiter aux activités francophones. «Je suis moi-même Franco-Albertain, mais je ne suis pas un martien. Parce que je suis francophone ça ne veut pas dire qu'il y ait seulement des choses spécifiques qui m'intéressent».

La première émission devrait refléter cette philosophie, croit-il. Le Manitoba parlera d'un Franco-Manitobain qui enregistre un vidéo-rock, l'Alberta présentera un volet sur l'escalade de compétition, la Saskatchewan parlera d'un jeune qui s'intéresse beaucoup à l'écologie et à l'environnement alors que la Colombie-Britannique traitera de «cir-kids», un cirque de jeunes. «Toutes ces émissions sont originales, rappelle Marc Doré, elles ont été réalisées pour SMAC, pour répondre à son public».

SMAC comprendra aussi un volet concours où seront distribués des cassettes, des disques, etc., ce qui a été rendu possible par la participation financière du Gouvernement du Québec.

Pour le moment, SMAC est assurée de vivre trois ans et sera diffusée uniquement dans l'Ouest. Durant cette période, les quatre régions produiront 39 émissions (156 volets). Celles-ci pourront éventuellement être diffusées l'été au réseau national. Selon Marc Doré, il se peut que ces émissions soient adaptées pour tous les jeunes publics hors Québec, mais, dans le cas du Québec il aurait fallu apporter des changements. «Je ne sais pas si c'est une mentalité radio-canadienne, dit le concepteur-coordonnateur, ou si c'est une mentalité de majoritaire, mais si quelque chose est fait ailleurs (qu'au Québec) c'est (perçu comme) pas seulement différent, mais aussi moins bon».

• Ottawa

Il faut améliorer le statut de l'artiste selon le fédéral

par JACQUES BEAUPRÉ

Le comité permanent sur les communications et de la Culture de la Chambre des communes a endossé (fin décembre) les changements proposés au statut de l'artiste. Le comité recommande notamment de permettre à tous les artistes d'être éligibles à l'assurance-chômage et de modifier la loi sur l'impôt pour reconnaître la condition des artistes canadiens. Lors de son intervention devant ce comité, en novembre dernier, le ministre Marcel Masse concluait que «la reconnaissance du statut de l'artiste a une importance fondamentale pour l'avenir de notre pays, car une société sans artistes est une société sans identité». Les recommandations du comité permanent de la Chambre des communes ont été bien accueilli par le ministère de Monsieur Masse.

Selon le ministre, et au moins deux études fédérales réalisées au cours des sept dernières années, l'artiste canadien est méconnu, et il ne jouit pas du statut qui lui revient. De plus, les systèmes des taxes et de l'impôt ne sont pas adaptés à la réalité des artistes ce qui, dans certains cas, leur cause beaucoup de torts. Les artistes des arts visuels, par exemple (sculpture, peinture, etc.) doivent payer de la taxe sur leur matériel de travail ce qui est difficile puisque leurs revenus sont très peu élevés.

De l'autre côté disent le ministre et le rapport fédéral déposé en mars 1989 sur le statut de l'artiste, il faut aussi faire valoir «les véritables conditions de travail des artistes professionnels».

L'artiste canadien gagne en moyenne entre 20 000 et 30 000 $ par année, selon la discipline artistique. L'artiste canadien ne crève donc pas de faim, mais c'est seulement parce que la plupart des artistes doivent avoir plus d'un emploi. Les artistes canadiens sont incapable de vivre de leur art. S'ils ne vivaient que de leur art, les artistes canadiens gagneraient en moyenne 7 000 $ s'ils sont compositeurs, de 11 000 à 13 000 $ s'ils sont danseurs, écrivains ou dans le domaine des arts visuels, 15 200 $ comme acteurs et environ 18 000 $ s'ils sont musiciens. De plus, plusieurs ne sont pas éligibles à l'assurance-chômage ou aux pensions de vieillesse ainsi qu'à d'autres programmes sociaux.

Le Canada consacre, selon le ministre, deux milliards $ par année dans le domaine général de la culture et en 1980 il signait la Recommandation relative à la condition de l'artiste de l'UNESCO. Malgré tout, reconnaît le ministre Masse, le Canada est loin derrière certains pays, en particulier ceux de l'Europe où les artistes jouissent de certains avantages fiscaux qui tiennent compte de leur situation.

Le Canada, dit le ministre, doit donc faire plus. Le gouvernement fédéral compte entre autre modifier la loi sur l'impôt pour donner une place aux artistes qui ne sont ni des employés, ni des entrepreneurs, les deux seules catégories reconnues par Impôt Canada. Marcel Masse voudrait aussi que les artistes puissent, comme tous les autres canadiens pouvoir cotiser au régime des rentes et pouvoir être éligibles à l'assurance-chômage et aux prestations dans les cas d'accidents de travail.

À la suite du dépôt des recommandations du comité, le ministre pourrait déposer un projet de loi au printemps. Le comité recommande d'ailleurs que le dépôt se fasse avant l'été.

Une école secondaire qui donne des résultats inespérés

par JEANNINE CORBIÈRE

Lors de l'assemblée annuelle des contribuables, le président de la commisson scolaire catholique, Robert Cushon était tout particulièrement heureux du succès de l'ouverture de la 10e année en septembre dernier. Trente-six élèves de la région y sont inscrits.

La directrice de l'école secondaire de High Prairie, Dorothy Cowell, était très fière d'annoncer que pour la 3e année consécutive, ses élèves avaient très bien réussi aux examens provinciaux annuels du ministère de l'Éducation. En juin 1988, les étudiants de 9e année ont obtenu une moyenne de 70% en mathétiques, soit 10% au dessus de la moyenne provinciale, 100% ont réussi à passer ce test, dont environ le tiers avec une mention d'honneur. En juin 1989, les élèves de la 9e année ont répété leurs exploits en sciences en obtenant une moyenne de 75%, 9% de plus que la moyenne albertaine.

Dans le domaine des finances, l'auditeur, Monsieur Côté, a félicité les commissaires et les administrateurs pour une saine et prudente gestion des deniers publics. Le taux des taxes est plus bas que celui des écoles publiques et le bilan financier indique un transfert de 101 000 $ au compte de construction pour un total cumulatif de 176 000 $. Donna Alguire, Secrétaire-trésorière, a pour sa part rapporté que les travaux de rénovation estimés à 146 740$ furent complétés pour environ les trois quarts de cette somme. La part locale des rénovations sera payée à partir du surplus accumulé.

Dans son rapport annuel, le directeur général, Lionel Rémillard, a souligné les succès sportifs, académiques et sociaux des étudiants de l'école St.Andrews, «la détermination, le travail, le dévouement et la bonne entente chez tous les intervenants ont fait de votre école, une école où règne l'excellence, une école où l'on est bien, une école multiculturelle enviée. Il n'est donc pas surprenant que la population ait demandé, même exigé et répondu aussi généreusement à l'ouverture du secondaire cette année». Après vingt-cinq ans d'absence le programme secondaire catholique refait surface à High Prairie.

Après un an d'étude de la part de tous les intervenants, le programme secondaire choisi fut le modèle de l'école secondaire catholique Bishop Carrol de Calgary. Sous la direction de Monsieur Rémillard, un groupe de parents, d'étudiants et de professeurs se sont rendus à Calgary visiter les trois écoles secondaires à progrès continu et à enseignement individualisé. «Cette approche éducative, dit Monsieur Rémillard, correspond le mieux avec ce que l'on a bien fait jusqu'à date de la maternelle à la 9e année. Ça cadre bien dans notre philosophie d'école et d'éducation catholique et l'on veut offrir une alternative, une autre option à la population de High Prairie... la différence n'en sera pas une de bâtiment mais une d'un programme secondaire dans une ambiance et un milieu chrétiens et catholiques par une approche où les parents et les étudiants s'engagent et assument leurs pleines responsabilités et où l'enseignant devient le facilitateur» de conclure Monsieur Rémillard.

L'école secondaire Saint-Sacrement de Vermillon qui oeuvre aussi sous l'enseignement individualisé apporte son expérience et son concours à High Prairie.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Mario Trudel «Mario Trudel» Trans-Canada CUBE-33009.
Le chanteur québécois Mario Trudel a attiré l'attention du grand public en 1987 avec le lancement de son microsillon intitulé «Sans bagage». «Mario Trudel» est un disque qui n'est pas une priorité du jour mais qui pourrait vous réjouir de sa possession, si vous aimez le rock à la Bryan Adams ou à la Richard Cocciante. On prend plaisir à faire tourner: «Chevaliers-enfants», «Besoin d'elle», «Solitaire» et «Aime-moi». Un bon achat.

Brigitte Leblanc «Brigitte Leblanc» Trans-Canada/Contact CO-8714.
Brigitte Leblanc est une charmante chanteuse québécoise qui en est à sa première aventure discographique. Ses chansons où flotte un parfum sentimental et sa voix riche et portante qui mélange une Renée Martel et une Edith Butler ont un attrait spécial. D'intérêt particulier ici: «Chanter» de la plume de Manuel Tadros, «Reste près de moi» signée Brigitte Leblanc et «Lysandre» (folklore traditionnel). Le clavier de André Proulx et la voix de Brigitte Leblanc tiennent le langage de l'amour et du rêve.

Ricky Skaggs «Kentucky Thunder» CBS FE-45027.
Cette neuvième offrande vinylisée de l'ancien guitariste de Emmylou Harris fut enregistrée récemment à Nashville et produite par Steve Buckingham (Tammy Wynette/Ricky Van Shelton). Épaulé des guitaristes: Albert Lee, Jerry Douglas, Bela Fleck et Steve Gibson, Skaggs nous livre ici des interprétations terreuses des plus récentes compositions de Paul Overstreet (When I Love), de Larry Cordle (Lonesome For You), de Jim Rushing (Kentucky Thunder), de Randy Scruggs (Casting My Shadow In The Road), etc. Un bon disque qui fait une bonne autopsie de la musique country courante.

Peabo Bryson «All My Love» Capitol C1-90641.
Ce dernier disque du grand charmeur new yorkais Peabo Bryson était attendu depuis un certain temps. Bryson s'est acoquiné ici aux plus célèbres requins de studio de New York: Dwight Watkins, Sir Gant, Marc Freeman, etc. Atmosphère à la George Benson et compositions séduisantes du «soul music» romantiquement vôtre sont les épices de son nouveau répertoire: «Lover's Paradise», «Like I Need You» (avec Jasmine Guy), «True Love», «Palm Of Your Hand» (avec Dietra Hicks), etc. Un disque qui saura manifestement rejoindre le goûts d'un auditoire enclin à la musique romantique.

Carrières et professions

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

La chorale «Les Chantamis» recrute présentement des gens désirant faire partie de la chorale à partir du mois de janvier. Tous les mardis soir à l'école Maurice-Lavallée, 8828 - 95e Rue de 19h15 à 21h30. Pour plus d'informations, appelez Lise au 466-3099, après 18h ou Len au 481-6180 après 18h.

5/1/90

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent - La bibliothèque au Centre culturel est maintenant ouverte, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour de plus amples informations appelez Annie au 359-2126.

26 1

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Leçons de piano, demeure près de l'école francophone. Appelez au 469-8315.

29 12

«La Coop Le Quartier du Collège» a présentement à louer une unité de 3 chambres à 514 $/mois. Appelez Louise au 468-1819.

26 1

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05 90

PRÉ-MATERNELLE

La Pré-maternelle française Bobino/Bobinette accepte de nouvelles inscriptions pour la session débutant au mois de janvier 1990.

Pour plus d'informations, **contactez Hélène au 444-7267 ou Lise au 481-2366.**

• Agriculture

La solution d'un problème... épineux!

par JACQUES BEAUPRÉ

Il y a 20 ans, les recherches d'un jeune entomologiste d'Agriculture Canada, Peter Harris, ont permis de mener une guerre solide au chardon, une mauvaise herbe qui peut devenir une véritable fléau pour les agriculteurs. À certains endroits on peut trouver une concentration de 150,000 chardons par hectare. Cette plante peut atteindre jusqu'à deux mètres de haut et elle est évitée par les animaux ce qui réduit de beaucoup les espaces pour le pâturage.

Aujourd'hui le chardon n'est plus qu'un problème mineur pour les agriculteurs canadiens et la solution développée par Peter Harris est employée aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et dans plusieurs pays d'Amérique du sud. Elle sera aussi bientôt exportée en Australie. Sa solution? Combattre le chardon par un ennemi naturel, un petit insecte connu sous le nom de charançon. La larve du charançon se nourrit du riche tissu situé à la base de la graine du chardon ce qui empêche cette plante de se reproduire.

Encore aujourd'hui on reconnaît que la découverte de Peter Harris est un exemple exceptionnel parmi toutes les recherches qui se poursuivent dans le domaine de la répression biologique des mauvaises herbes.



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 6 au 13 janvier 1990

SAMEDI

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **INIMINIMAGIMO:** Pinnochio
13h00 **CINÉ-FAMILLE:** À communiquer
15h00 **UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
17h10 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY MOLSON:** Buffalo à Montréal
20h30 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Smic, smac, smoc

DIMANCHE

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
14h00 **LES MATINÉES DU DIMANCHE** La tortue qui chante
15h30 **UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **PROPOS ET CONFIDENCES**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Montréal en ville
21h40 **LES BEAUX DIMANCHES:** Atiskenandahate, voyage au pays des morts
22h10 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **SCULLY RENCONTRE**
23h10 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h30 **CINÉ-CLUB:** Charlot le gentleman vagabond

LUNDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **BÊTES PAS BÊTES**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **DÉMOCRATIES**
24h05 **CINÉMA:** Portrait d'un effeuilleuse

MARDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **MINI-QUIZ**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **DÉMOCRATIES**
24h05 **CINÉMA** Une fille et des fusils

MERCREDI

16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **LE CHEVALIER LUMIÈRE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SMAC**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **DÉMOCRATIES**
24h05 **CINÉMA:** Jeux d'artifices

JEUDI

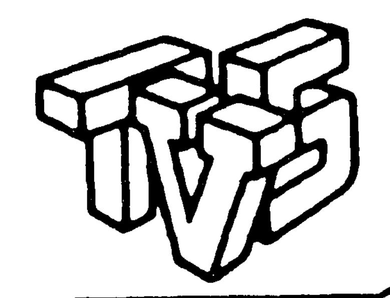
15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **CHARAMOULE**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école Saint-Francis Xavier vs l'école Georges P. Vanier
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** La rage de vaincre II
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **DÉMOCRATIES**
24h05 **CINÉMA** Josey Wales hors la loi

VENDREDI

15h30 **LES SCHTROUMPFS**
16h00 **KIM ET CLIP**
16h30 **AU JEU**
17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **ROCK, POP ET RELAX**
19h00 **LASER 35-45**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Poussière d'ange
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **DÉMOCRATIES**
24h05 **CINÉMA:** Quand la panthère rose s'en mêle

Une revue de l'actualité de la semaine
CE SOIR CETTE SEMAINE
avec **Philippe Schnobb** le
dimanche à **18 h 05**

La télévision internationale de langue française



Semaine du 6 au 13 janvier 1990

SAMEDI

12h00 **VIVA POUR LE MONDE**
13h05 **VIVA**
14h05 **TÉLÉTOURISME**
14h35 **LES ANIMAUX DU MONDE**
15h00 **CONTINENTS FRANCOPHONES**
16h00 **L'ÉCHIQUIER FÉDÉRAL**
16h30 **LE CANADA SUR DEUX ROUES**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **L'ESPACE D'UN CRI**
21h30 **JAZZ-IN CONCERT**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **PARCOURS**
23h40 **SACRÉE SOIRÉE**
01h00 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

12h00 **CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL REINE ÉLISABETH DE BELGIQUE 1989**
13h00 **APOSTROPHES**
14h30 **OCÉANIQUES**
15h00 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
15h30 **L'ÉCOLE DES FANS**
16h15 **LE QUART D'HEURE DU PROCOPE**
16h30 **LE DIVAN**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
20h15 **RÉSISTANCE**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h05 **L'AFRIQUE DES FEMMES**
22h35 **APOSTROPHES**
23h50 **GROS MÉCHANT SHOW**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

13h20 **BONNE JOURNÉE!**
13h30 **L'INFO-5** (1ère édition)
14h00 **TEMPS PRÉSENT**
15h00 **LE PETIT JOURNAL**
15h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
16h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
16h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
16h50 **BONNE SOIRÉE!**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **REPORTAGES**
21h00 **ACTUEL**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ TF1**
22h20 **L'INFO-5**
22h50 **7 SUR 7**
23h50 **THALASSA**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

13h20 **BONNE JOURNÉE!**
13h30 **L'INFO-5** **(1ère édition)**
14h00 **7 SUR 7**
15h00 **TÉLÉTOURISME**
15h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
16h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
16h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
16h50 **BONNE SOIRÉE!**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h00 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h30 **SANTÉ À LA UNE**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **L'INFO-5**
22h30 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
23h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

13h20 **BONNE JOURNÉE!**
13h30 **L'INFO-5** (1ère édition)
14h00 **JAZZ IN CONCERT**
14h30 **PARCOURS**
15h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
16h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
16h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
16h50 **BONNE SOIRÉE!**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **STRIP-TEASE**
19h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **SAUVE QUI PEUT**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h15 **L'INFO-5** (2e édition)
22h45 **STRIP-TEASE**
23h45 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
24h15 **TÉLÉOBJECTIF**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

13h20 **BONNE JOURNÉE!**
13h30 **L'INFO-5** (1ère édition)
14h00 **STRIP-TEASE**
15h00 **ANIMALIA**
15h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
16h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
16h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
16h50 **BONNE SOIRÉE**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **LE RACISME À L'AUBE DE L'AN 2000**
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

13h20 **BONNE JOURNÉE!**
13h30 **L'INFO-5** (1ère édition)
14h00 **EX LIBRIS**
15h00 **TRENTE MILLIONS D'AMIS**
15h30 **LA VÉRITÉ EST AU FOND DE LA MARMITE**
16h00 **LA CHANCE AUX CHANSONS**
16h30 **DES CHIFFRES ET DES LETTRES**
16h50 **BONNE SOIRÉE!**
17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TEMPS PRÉSENT**
19h00 **HAUTE CURIOSITÉ**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **TRANCHE DE CAKE**
21h30 **CARGO DE NUIT**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h40 **L'INFO-5** (2e édition)
23h10 **TEMPS PRÉSENT**
24h10 **HAUTE CURIOSITÉ**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Nécrologie

VILLENEUVE

Omer Villeneuve est décédé à Edmonton le 2 décembre à 89 ans. Fils de Camille Villeneuve et de Olivine Paradis, il cultiva le homestead paternel à Lamoureux jusqu'en 1948.

Après avoir installé sa famille à Edmonton, il travailla dans la construction et il géra des propriétés acquises. Sa santé se mit à chanceler en 1986 et il est décédé paisiblement le 2 décembre.

Outre deux frères: Maxime (Cécile) et Joseph, il laisse cinq enfants: Jacqueline et Yvette (Mathias) Tellier d'Edmonton, Joanne (Roland) Noël de Saint-Albert, Laurier (Shirley) et Marcel (Doreen) de Surrey, C.-B., douze petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

M. l'abbé Francis Villeneuve présida à la messe des funérailles, les Révérends Pères P.A. Hudon et G. Chevrier, O.M.I. et M. l'abbé R. Sévigny concélébrèrent à l'église Saint-Joachim le 6 décembre. M. Villeneuve repose au cimetière Holy Cross.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le mardi 2 jan. - Joseph Ibrahim - Fort McMurray
Le mercredi 3 jan. - Léopold Sergiovanni - Edmonton
Le jeudi 4 jan. - Jacques Moquin - Saint-Isidore
Le vendredi 5 jan. - Diane Fleury - Calgary



«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary de **13 h 00** à **14 h 00** tous les samedis

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Professionnels

Cartes d'affaires

AVIS IMPORTANT

RENCONTRES SUR LA GESTION DES ÉCOLES FRANCO-ALBERTAINES

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des parents francophones de l'Alberta tiendront une série de rencontres sur la gestion des écoles franco-albertaines aux endroits et aux dates indiqués ci-bas:

	DATE(S)
LEGAL	le mardi 16 janvier
EDMONTON	le mercredi 17 janvier
	le jeudi 18 janvier
CALGARY	le lundi 22 janvier
LETHBRIDGE	le mardi 23 janvier
FORT McMURRAY	le jeudi 25 janvier
SAINT-PAUL	le lundi 29 janvier
BONNYVILLE	le mardi 30 janvier
FALHER	le lundi 5 février
JEAN-CÔTÉ	le mardi 6 février

Ces rencontres auront lieu dans le but de renseigner et de consulter **les parents francophones et les autres membres de la communauté franco-albertaine qui appuient la mise en oeuvre des droits conférés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés** au sujet de la gestion des écoles franco-albertaines. Les opinions qui y seront recueillies serviront à générer les grands principes qui devront guider la conception du ou des modèles permettant aux Franco-Albertains de **participer démocratiquement, efficacement** et **entièrement** à la gestion de leurs écoles.

Les parents qui sont membres d'un comité ou d'une association de parents francophones recevront sous peu par la poste une invitation à prendre part à ces rencontres. Cette invitation sera accompagnée d'une documentation à lire avant la rencontre à laquelle ils seront invités.

Toutes les autres personnes de langue française qui appuient l'établissement d'écoles franco-albertaines et la gestion de celles-ci par des francophones sont aussi invitées à prendre part à ces rencontres. Elles sont priées de téléphoner ou de se rendre en personne au bureau de l'A.C.F.A. régionale le plus près de chez elles pour obtenir la documentation et les renseignements concernant l'heure et le lieu de la rencontre dans leur région.

Pour de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît contacter la **Fédération des parents francophones de l'Alberta,** pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 468-6934 ou le **Bureau de l'éducation, Association canadienne-française de l'Alberta,** pièce 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 466-1680.







Fédération des parents francophones de l'Alberta

La Fédération des parents francophones de l'Alberta souhaite à tous les parents et à tous les francophones, pour l'année 1990, une année remplie de succès dans le domaine de l'éducation.

pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Tél.: 468-6934 Télécopieur: 469-4799.